



Cabinet,
Deuxième Projet d'Appui à la
Réforme de l'Enseignement Supérieur,
PARESII

Tunis, le 11 janvier 2012

Demande de manifestation d'intérêt auprès de consultants individuels

Objet : Assistance technique pour l'évaluation des centres de recherche selon les bonnes pratiques au niveau international.

Pièces jointes : Termes de référence et modèle de Curriculum Vitae.

Madame, Monsieur,

1. Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur (PARESII), financé en partie par l'accord de prêt n° 7392-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et en particulier dans sa composante 3 (Fond compétitif pour l'amélioration de la Qualité, Programme d'Appui à la Qualité, PAQ), le MESRS a engagé un programme d'appui à l'amélioration de la capacité de gestion et le développement des centres de recherche (PAQ-CR).
2. Le programme PAQ-CR vise à hisser les centres de recherche tunisiens au niveau de leurs homologues internationaux en introduisant des changements majeurs dans leur mode de gouvernance et principalement au niveau de la gestion stratégique et administrative et du management de projets et des activités de la recherche.
Par ce programme, les objectifs visés par le MESRS sont:
 - le développement d'une culture de l'évaluation et de la qualité au sein des centres de recherche;
 - la création d'un environnement favorable à la valorisation de la recherche et au développement de l'innovation ;
 - l'acquisition de compétences ad hoc pour la formalisation de stratégies et la gestion décentralisée et orientée vers et par les objectifs.

3. Le programme se déroulera en deux principales phases :
 - Une première phase de diagnostic concernera chaque centre de recherche éligible au programme PAQ-CR. Les diagnostics seront menés selon un référentiel à élaborer et conduits par des experts externes. Au terme de cette action, le MESRS compte (i) positionner les centres de recherche par rapport aux objectifs visés et aux bonnes pratiques internationales en terme de gestion des organismes de recherche et (ii) établir un « Plan d'amélioration de la capacité de gestion et de développement » de chaque centre selon une démarche participative.
 - Dans une deuxième phase, et en réponse à un appel à compétition du PAQ, chaque centre de recherche éligible au programme PAQ-CR, présentera sa candidature pour l'obtention d'un financement pour la mise en œuvre d'une partie ou de la totalité dudit « Plan d'amélioration de la capacité de gestion et de développement ». Les centres de recherche lauréats exécuteront leurs projets respectifs dans un cadre contractuel avec le MESRS et selon les procédures établies du PAQ.
4. Dans ce cadre, le MESRS se propose de confier à des consultants individuels de haut niveau la mission d'assistance technique pour l'évaluation des centres de recherche par rapport aux bonnes pratiques au niveau international, objet de la phase I du programme PAQ-CR.
5. Pour cette mission, des consultants seront choisis selon la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Version Mai 2004, révisée en octobre 2006) et ce, sur la base des critères ci-après :
 - Qualifications à caractère général (formation, diplômes, années d'expérience, postes occupés, etc.)
 - Qualifications pour la mission (missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.)
 - Connaissance du contexte.

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : www.banquemondiale.org rubrique « [Projets](#) » puis « [Produits et services](#) » puis « [Passation des marchés](#) » puis cliquer sur l'hyperlien : « [Directives pour la sélection et l'emploi de consultants](#) ».

6. Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de référence joints à cette demande doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les dits services et particulièrement :
 - Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
 - Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références ;
 - Un programme sommaire de la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission (dûment daté et signé) ;
 - Une copie des documents justifiant l'expérience acquise par le candidat.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : paq_cr@mes.rnu.tn et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web du MESRS: www.mes.tn.
8. Les manifestations d'intérêts doivent (1) parvenir par voie postale, ou (2) être déposées directement au bureau d'ordre central du MESRS à l'adresse ci-dessous ou, (3) parvenir par email à l'adresse électronique suivante: paq_cr@mes.rnu.tn (avec accusé de réception) et ce, au plus tard le samedi 21 janvier 2012 à 12heures00mn, heure locale avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt en vue d'une Assistance technique
à l'évaluation des centres de recherche selon les bonnes pratiques au niveau
international. »**

**Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur II, Unité de Gestion du Projet
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Bureau d'ordre central,
Avenue Ouled Haffouz - 1030 - Tunis**